

COUR PENALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : M. Pierre Cornu
: M. Nicolas de Weck
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session du 22 mai 2019 Salle des Etats, Château de Neuchâtel

Heure : Cause : Débats et jugement

8h30

CPEN.2018.99(PC)

N. E.

(Me Jean-Daniel Kramer)

Tentative d'assassinat (art. 112/22 CP);
lésions corporelles simples qualifiées
(art. 123 ch. 1 et 2 al. 3 CP);
menaces qualifiées (art. 181 al. 1 et 2 lit. a CP);
accès indu à un système informatique (art. 143bis CP)

prévenu et appelant

Ministère public, parquet régional à Neuchâtel

intimé

A. G.

J. S.

(Me Stéfanie Brun Poggi)

plaignantes

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière